

Mise à jour le 25/10/2024

Programme de formation
2024-2025



DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'évolution du travail social varie en fonction des exigences et des mutations sociétales. Les dispositifs sont impactés, la posture professionnelle également. La pratique du Développement du Pouvoir d'Agir auprès des personnes accompagnées est un levier intéressant et porteur de réussite dans un monde en continuel changement. Elle fait émerger chez les individus une meilleure conscience de soi, de ses compétences, de ses capacités, un renouvellement de l'estime de soi et une bonne capacité d'action.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
21h — 3 jours	Présentiel chez le client	4 à 12 stagiaires	Dès 750 € / jour

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Découvrir le concept, les fondamentaux et principes clés du DPA
- ✓ Interroger la pratique professionnelle
- ✓ Repérer les outils et pratiques du DPA
- ✓ Faire évoluer sa posture professionnelle pour laisser plus de place aux personnes accompagnées
- ✓ Prendre en main des outils du DPA
- ✓ Créer ou développer un réseau de territoire de style DPA
- ✓ S'engager sur une nouvelle voie de l'accompagnement

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.

Délai d'accès

Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.

Modalités d'inscription

Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatetc@gmail.com).

Public visé

Professionnels des structures du travail social et de l'insertion professionnelle.

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle de deux ans dans le secteur du travail social ou/et de l'insertion sociale et professionnelle. Aucun niveau de diplôme n'est requis.

PROGRAMME DU DEROULE DE FORMATION

Concepts fondamentaux, postures et outils du DPA

①

- Repérer les représentations des participants
- Les concepts, fondamentaux et principes clés du DPA
- La notion d'aide dans l'accompagnement
- La relation du praticien à lui-même et à son parcours d'émancipation
- Les éléments indispensables pour la mise en place du DPA dans sa pratique professionnelle
- Les premiers outils du DPA

Premiers pas vers la mise en place d'une posture d'accompagnement DPA

②

- Les trois pôles du fonctionnement humain
- Les principes de l'émancipation
- L'estime de soi, la confiance en soi, la mise en action
- La redéfinition du problème (RPBDC)
- La prise en compte des enjeux des personnes dans leur parcours d'accompagnement
- La mobilisation des atouts et des ressources des personnes
- Outils collectifs du DPA

S'exercer à l'utilisation du DPA dans la pratique professionnelle

③

- L'élaboration d'un réseau DPA avec les personnes
- Les outils du DPA vus en formation
- Une séance de créativité pour créer ses propres outils
- La feuille de route

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- ✓ Développer leur posture professionnelle en utilisant les démarches et les outils du « pouvoir d'agir »
- ✓ Mettre en place des actions collectives
- ✓ Se positionner auprès des usagers en tant que « personne ressource » plutôt qu'« expert » et accroître chez l'usager sa capacité à prendre du pouvoir sur sa vie
- ✓ Développer des connaissances et des expériences autour de l'empowerment avec un réseau de partenaires et redonner du sens à leurs métiers

FORMATRICE ET PRÉREQUIS

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) - - Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarches — inductives et déductives. **Méthodes** — expositive, interrogative, active, co-développement, intelligence collective, jeux d'application, métaplan. **Techniques** — exposé interactif, mise en situation en petits groupes et en grand groupe.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- ✓ Feuilles de présence ou signature dématérialisée via visio-formation
- ✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
- ✓ Auto-évaluation post-formation (le jour de la formation)
- ✓ Questions orales ou écrites (QCM ou autre)
- ✓ Enquête de satisfaction et enquête à froid à trois mois après la fin de stage
- ✓ Enquête de satisfaction commanditaire
- ✓ Certificat de réalisation de l'action de formation

89,8 %

Taux de satisfaction — 2
sessions 2025

0 %

Taux d'abandon / interruption

N/D

Taux de recommandation
client (2025) *

Indicateurs calculés sur l'ensemble des sessions réalisées ; données actualisées annuellement.

** Question non posée aux stagiaires : le taux de recommandation est issu de l'enquête de satisfaction à chaud du commanditaire, qui n'a pas interrogé les stagiaires sur ce point.*

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- ✓ Espace extranet personnalisé pour la mise à disposition des documents administratifs et des ressources
- ✓ Exposés théoriques et pédagogie active / découverte
- ✓ Jeux de rôles à partir des problématiques des participants
- ✓ Kahoot, jeux à thèmes adaptés aux sujets et concepts de la formation
- ✓ Mise à disposition d'un livret pédagogique pour les prises de notes et le suivi du programme

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap peuvent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande. Dans ce cas, la référente handicap, Catherine BERNATET, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou prendra contact avec vous.

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

☎ 06 07 73 03 03

✉ bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026

LA GESTION DES CONFLITS

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Qu'est-ce qu'un conflit ? Une opposition, des points de vue différents qui n'arrivent pas à se dire, un antagonisme, une querelle. C'est aussi un affrontement entre des intérêts divergents, des systèmes de valeurs antagonistes, entre des personnes. Il en résulte, en entreprise notamment, un grand chaos. Cette formation a pour objectif d'apporter des bases pour une meilleure compréhension des mécanismes du conflit, et des outils, postures et méthodes stratégiques pour créer et maintenir une relation courtoise.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
12h — 2 jours	Présentiel chez le client	4 à 10 stagiaires	750 € / jour

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Découvrir les principaux déclencheurs de conflits ; repérer les émotions, les mots, les attitudes
- ✓ Repérer les manifestations physiques, émotionnelles, psychologiques chez les individus
- ✓ Découvrir et s'approprier des méthodes et des outils de prévention et de gestion des conflits

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu	Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.
Délai d'accès	Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.
Modalités d'inscription	Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatetc@gmail.com).
Public visé	Toute personne souhaitant prévenir et gérer des conflits.
Prérequis	Aucun.

PROGRAMME DU DEROULE DE LA FORMATION

Journée 1 — Le conflit dans la relation

①

- Les sources et typologies des conflits
- Les différentes étapes d'un conflit
- L'histoire de l'émotion humaine
- Les six émotions primaires
- Le concept des préférences cérébrales

Journée 2 — La mise en place d'une relation constructive

②

- Les positions de vie
- Les mécanismes de défense
- La méthode DESC
- Des outils de communication non violente

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- ✓ Exprimer ses ressentis et ses besoins et accroître son assertivité, apprendre à dire « non »
- ✓ Garder son calme, être d'humeur égale et développer l'équanimité
- ✓ Comprendre les besoins, les freins de son interlocuteur et parvenir ensemble à trouver une solution

FORMATRICE ET PRÉREQUIS

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) – Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarches — inductives et déductives. **Méthodes** — expositive, interrogative, active, co-développement, intelligence collective, jeux d'application, métaplan. **Techniques** — exposé interactif, mise en situation en petits groupes et en grand groupe.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- ✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
- ✓ Ateliers en sous-groupes, en binômes, réflexions individuelles, partages en grand groupe
- ✓ Mise en situation, études de cas, théâtre d'impro
- ✓ Quiz de fin de formation
- ✓ Auto-évaluation en aval de la formation
- ✓ Enquête de satisfaction à chaud
- ✓ Enquête à froid (3 mois après la fin du stage)

88 %

Taux de satisfaction stagiaires — 1
session 2025

0 %

Taux d'abandon / interruption

N/D

Taux de recommandation client (2025) *

Indicateurs calculés sur l'ensemble des sessions réalisées ; données actualisées annuellement.

* Question non posée aux stagiaires : le taux de recommandation est issu de l'enquête de satisfaction à chaud du commanditaire, qui n'a pas interrogé les stagiaires sur ce point.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- ✓ Espace extranet personnalisé pour la mise à disposition des documents administratifs et des ressources
- ✓ Exposés théoriques et pédagogie active / découverte
- ✓ Jeux de rôles à partir des problématiques des participants
- ✓ Kahoot, jeux à thèmes adaptés aux sujets et concepts de la formation
- ✓ Mise à disposition d'un livret pédagogique pour les prises de notes et le suivi du programme

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap peuvent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande. Dans ce cas, la référente handicap, Catherine BERNATET, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou prendra contact avec vous.

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

 06 07 73 03 03

 bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR SOCIAL — NIVEAU 1

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'écrit professionnel dans le travail social joue un rôle indispensable dans le compte-rendu et les suivis de prise en charge. Il rend compte des faits, des analyses, des diagnostics sociaux, des propositions, rendant ainsi visible la pratique professionnelle. En référence à la loi de 2022, l'acte d'écrire favorise les facteurs de changement et peut introduire des ouvertures dans des situations qui n'offraient pas de prise. L'acte d'écrire constitue par là même une dimension incontournable de l'intervention socio-éducative ; il en est une partie intégrante.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
28h — 4 jours	Présentiel chez le client	4 à 12 stagiaires	Dès 750 € / jour

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Acquérir ou développer des connaissances des écrits professionnels dans le travail social
- ✓ Appréhender la spécificité des écrits dans le domaine social
- ✓ Connaître les différents écrits professionnels et leurs spécificités
- ✓ Maîtriser les différentes techniques pour bien rédiger les écrits professionnels
- ✓ Connaître les différents circuits d'information : qui peut transmettre quoi à qui ?
- ✓ Discerner les écrits, l'objectif de chacun, les destinataires, le contenu et le circuit de validation
- ✓ Prendre en compte la réalité psychologique et émotionnelle du travailleur social dans les écrits
- ✓ Objectiver les écrits professionnels
- ✓ Adopter l'éthique professionnelle des écrits
- ✓ Consolider le vocabulaire professionnel, l'orthographe, la conjugaison, la ponctuation, la concision des phrases
- ✓ Adopter des méthodes de rédaction (plan, synthèse), maîtrise du style impersonnel

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.

Délai d'accès	Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.
Modalités d'inscription	Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatetc@gmail.com).
Public visé	Professionnels des structures du travail social. Tarif sur mesure ou hors secteur social de la grande précarité : nous consulter.
Prérequis	Aucun.

PROGRAMME DU DEROULE DE FORMATION

Journée 1 — L'environnement

①

- Identifier le rôle des différents interlocuteurs
- Quelles informations leur communiquer, quand et comment ?
- La place des écrits : votre responsabilité, la responsabilité de l'institution
- Première expérience d'écriture : outils et méthodes

Journée 2 — La rédaction des écrits professionnels

②

- Quelles informations communiquer, quand et comment ?
- La place des écrits : votre responsabilité, la responsabilité de l'institution
- Cas pratiques : deuxième expérience d'écriture

Journée 3 — La réalité psychologique et le secret professionnel

③

- La place des écrits dans la réalité psychologique et émotionnelle du travailleur social : rester neutre dans l'analyse des faits, rapporter les faits sans jugement de valeur, développer la transparence et la neutralité dans les écrits professionnels
- Le secret professionnel, le secret partagé
- Cas pratiques : travaux en sous-groupes sur la rédaction de différents écrits dans le travail social

Journée 4 (matin) — Les fondamentaux de la langue française à l'écrit

④

- Le vocabulaire spécifique, l'orthographe, la conjugaison, la grammaire
- La structuration des plans
- Les différents styles d'écriture

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- ✓ Maîtriser les méthodes et outils des écrits professionnels dans le travail social

FORMATRICE ET PRÉREQUIS

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) — Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarches — inductives et déductives. **Méthodes** — expositive, interrogative, active, co-développement, intelligence collective, jeux d'application, métaplan. **Techniques** — exposé interactif, mise en situation en petits groupes et en grand groupe.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- ✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
- ✓ Ateliers en sous-groupes, en binômes, réflexions individuelles, partages en grand groupe
- ✓ Mise en situation, études de cas, théâtre d'impro
- ✓ Quiz de fin de formation
- ✓ Auto-évaluation en aval de la formation
- ✓ Enquête de satisfaction à chaud
- ✓ Enquête à froid (3 mois après la fin du stage)

98 %

Taux de satisfaction stagiaires — 1 session 2025

0 %

Taux d'abandon / interruption

100 %

Taux de recommandation client

Indicateurs calculés sur l'ensemble des sessions réalisées ; données actualisées annuellement.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- ✓ Espace extranet personnalisé pour la mise à disposition des documents administratifs et des ressources
- ✓ Exposés théoriques et pédagogie active / découverte
- ✓ Jeux de rôles à partir des problématiques des participants
- ✓ Kahoot, jeux à thèmes adaptés aux sujets et concepts de la formation
- ✓ Mise à disposition d'un livret pédagogique pour les prises de notes et le suivi du programme

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap peuvent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande. Dans ce cas, la référente handicap, Catherine BERNATET, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou prendra contact avec vous.

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

☎ 06 07 73 03 03

✉ bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR SOCIAL — NIVEAU 2

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Cette formation de niveau 2 vise à renforcer les réflexes juridiques, éthiques et rédactionnels. Dans un secteur où l'écrit professionnel engage à la fois la qualité de l'accompagnement, la protection des usagers et la responsabilité des institutions, cette formation permet aux participant·es d'expérimenter une immersion dans le cadre légal, déontologique et RGPD.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
14h — 2 jours	Présentiel chez le client	4 à 12 stagiaires	Dès 750 € / jour

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Maîtriser les obligations liées au secret professionnel, au secret partagé et à la confidentialité
- ✓ Identifier et protéger les données personnelles et sensibles selon les exigences du RGPD
- ✓ Reconnaître et prévenir les erreurs d'écriture présentant des risques juridiques, déontologiques ou éthiques
- ✓ Réagir de manière conforme en cas de violation de données ou de situation délicate d'écrit
- ✓ Adopter des pratiques professionnelles sécurisées et respectueuses du cadre légal

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu	Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.
Délai d'accès	Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.
Modalités d'inscription	Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatetc@gmail.com).
Public visé	Professionnels des structures du travail social. Tarif sur mesure ou hors secteur social de la grande précarité : nous consulter.
Prérequis	Maîtriser les techniques des écrits professionnels dans le travail social (formation Niveau 1 ou expérience équivalente).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Journée 1 — Déontologie, secrets professionnels et qualité de l'écrit professionnel

①

- Identification des risques réels dans les écrits
- Secret professionnel, secret partagé, obligation de discrétion
- Atelier « Les zones grises de l'écrit professionnel »

Journée 2 — RGPD, données sensibles et conformité

②

- Fondamentaux RGPD : minimisation, finalité, conservation, droits des personnes
- Traitement des données sensibles, notamment LGBTQI+
- Violations de données personnelles : obligations, réflexes et procédures

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- ✓ Maîtriser les réflexes juridiques, éthiques et rédactionnels

FORMATRICE

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) — Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarches — inductives et déductives. **Méthodes** — expositive, interrogative, active, co-développement, intelligence collective, jeux d'application, métaplan. **Techniques** — exposé interactif, mise en situation en petits groupes et en grand groupe.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- ✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
- ✓ Ateliers en sous-groupes, en binômes, réflexions individuelles, partages en grand groupe
- ✓ Mise en situation, études de cas, théâtre d'impro

- ✓ Quiz de fin de formation
- ✓ Auto-évaluation en aval de la formation
- ✓ Enquête de satisfaction à chaud
- ✓ Enquête à froid (3 mois après la fin du stage)

89,2 %

Taux de satisfaction stagiaires — 1
session 2025

0 %

Taux d'abandon / interruption

100 %

Taux de recommandation client

Indicateurs calculés sur l'ensemble des sessions réalisées ; données actualisées annuellement.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- ✓ Espace extranet personnalisé pour la mise à disposition des documents administratifs et des ressources
- ✓ Exposés théoriques et pédagogie active / découverte
- ✓ Jeux de rôles à partir des problématiques des participants
- ✓ Kahoot, jeux à thèmes adaptés aux sujets et concepts de la formation
- ✓ Atelier « Mur des erreurs fréquentes »
- ✓ Atelier « Les zones grises de l'écrit professionnel »
- ✓ Atelier « Décision rédactionnelle : arbitrages et conséquences »
- ✓ Jeu « Tribunal des écrits » : ancrage des principes juridiques et déontologiques
- ✓ Atelier « Dilemmes RGPD et secret professionnel »
- ✓ Mur de conformité : 10 obligations, 10 erreurs à éviter, 5 réflexes essentiels
- ✓ Mise à disposition d'un livret pédagogique pour les prises de notes et le suivi du programme

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap peuvent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande. Dans ce cas, la référente handicap, Catherine BERNATET, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou prendra contact avec vous.

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

☎ 06 07 73 03 03

✉ bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026

MANAGER DANS LE SECTEUR SOCIAL DE LA GRANDE PRÉCARITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Le manager est un acteur indispensable dans la vie d'une association, d'une entreprise. Il est la clé de voûte de la structure, le garant d'une équipe efficace capable d'atteindre les objectifs fixés. Orienté vers l'humain, le management requiert des compétences managériales. Le management dans le secteur social, en particulier dans le contexte de la grande précarité, représente un défi unique et complexe. Les managers de ce secteur doivent donc être à la fois leaders, coordinateurs, et soutiens pour les équipes qui travaillent directement avec ces populations, tout en s'assurant du respect des valeurs d'inclusion, de dignité, et d'accompagnement durable.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
21h — 3 jours	Présentiel chez le client	4 à 12 stagiaires	Dès 750 € / jour

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les notions et principes clés du management et passer de l'expertise technique à l'encadrement afin de se positionner en tant que manager d'équipe
- ✓ Savoir gérer une équipe collectivement et individuellement
- ✓ Adopter une bonne communication interpersonnelle et managériale
- ✓ Se sensibiliser à la prévention et à la gestion des conflits dans l'équipe
- ✓ Découvrir et approfondir ses connaissances et techniques des entretiens managériaux
- ✓ Améliorer ses techniques d'entretien de recrutement
- ✓ Comprendre les obligations en matière de recrutement et de prévention de la discrimination (cadre juridique, stéréotypes, diversité)

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.

Délai d'accès

Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.

**Modalités
d'inscription**

Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatetc@gmail.com).

Public visé

Professionnels des structures du travail social. Tarif sur mesure ou hors secteur social de la grande précarité : nous consulter.

Prérequis

Être manager en poste ou futur manager.

PROGRAMME DU DEROULE DE LA FORMATION

Journée 1 — Fondamentaux du management et posture managériale

1

- Matin : les différents styles de management ; les stades de développement d'une équipe et les processus de motivation d'équipe
- Matin : les stades de développement du manager et les outils de diagnostic du manager
- Après-midi : méthodes et outils pour accompagner individuellement ou collectivement son équipe (IMAGO)
- Après-midi : fondement et légitimité du manager, règles de fonctionnement d'une équipe, pilotage d'activités, la réunion de crise

Journée 2 — Gestion d'équipe, résolution de conflits et montée en compétences

2

- Matin : postures préférentielles des participants en cas de conflits ; pratiques managériales performantes et contre-productives
- Matin : transformer des pratiques contre-productives en pratiques productives (État de Flow, Triangle Dramatique)
- Après-midi : adopter une posture managériale comme levier de motivation des équipes (contenu, processus, sens)
- Après-midi : les phases d'un entretien annuel — mise en pratique sur des cas réels apportés par les participants

Journée 3 — Recrutement, cadre légal et emploi des personnes en situation de handicap

3

- Matin : cadres légaux, juridiques et postures concernant le recrutement ; management de la diversité
- Matin : cadre réglementaire du handicap (obligation d'embauche, égalité des chances, handicap visible et invisible)
- Matin : la posture du manager dans un entretien de recrutement
- Après-midi : être à l'aise face à la situation de handicap lors des recrutements ; s'engager en faveur de l'emploi des personnes handicapées

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- ✓ Adapter ses actes de management aux situations et aux collaborateurs
- ✓ Utiliser les outils, méthodes et postures pour accompagner individuellement et collectivement les agents de leur équipe
- ✓ Professionnaliser ses pratiques managériales dans le secteur social de la grande précarité

FORMATRICE ET PRÉREQUIS

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) - Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarches — inductives et déductives. **Méthodes** — expositive, interrogative, active, co-développement, intelligence collective, jeux d'application, métaplan. **Techniques** — exposé interactif, mise en situation en petits groupes et en grand groupe.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- ✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
- ✓ Ateliers en sous-groupes, en binômes, réflexions individuelles, partages en grand groupe
- ✓ Mise en situation, études de cas, théâtre d'impro
- ✓ Quiz de fin de formation
- ✓ Auto-évaluation en aval de la formation
- ✓ Enquête de satisfaction à chaud
- ✓ Enquête à froid (3 mois après la fin du stage)

91,87 %

Taux de satisfaction stagiaires

0 %

Taux d'abandon / interruption

N/D*

Taux de recommandation client (2024)

Indicateurs calculés sur l'ensemble des sessions réalisées ; données actualisées annuellement.

** Question non posée aux stagiaires : le taux de recommandation est issu de l'enquête de satisfaction à chaud du commanditaire, qui n'a pas interrogé les stagiaires sur ce point.*

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- ✓ Espace extranet personnalisé pour la mise à disposition des documents administratifs et des ressources

- ✓ Exposés théoriques et pédagogie active / découverte
- ✓ Jeux de rôles à partir des problématiques des participants
- ✓ Kahoot, jeux à thèmes adaptés aux sujets et concepts de la formation
- ✓ Mise à disposition d'un livret pédagogique pour les prises de notes et le suivi du programme

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap peuvent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande. Dans ce cas, la référente handicap, Catherine BERNATET, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou prendra contact avec vous.

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

☎ 06 07 73 03 03

✉ bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026

RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

La sécurité au travail exige une connaissance solide des obligations réglementaires et une capacité à anticiper les risques avant qu'ils ne deviennent des accidents. Le Référent Santé et Sécurité au Travail (RSST) joue un rôle clé entre l'employeur et les salariés. Il fait le lien entre la prévention théorique et son application concrète sur le terrain. Cette formation de cinq jours transmet aux futurs référents les bases juridiques, méthodologiques, une culture de prévention et des pratiques essentielles à leur mission.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
35h — 5 jours minimum obligatoires	Présentiel chez le client	4 à 12 stagiaires	750 € / jour

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître et appliquer la réglementation Santé et Sécurité au Travail (SST)
- Connaître et développer la Prévention des Risques Professionnels
- Connaître et appliquer les missions du Référent Santé et Sécurité au Travail (RSST)

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.

Délai d'accès

Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.

Modalités d'inscription

Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatetc@gmail.com).

Public visé

Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs.

Prérequis

Aucun.

PROGRAMME DU DEROULE DE LA FORMATION

Journée 1 — Les obligations des employeurs et des salariés

①

- Les formations réglementaires, les documents obligatoires
- Le management SST et les 9 principes de prévention
- La faute inexcusable de l'employeur
- La réglementation européenne et française du Référé Santé et Sécurité au Travail (RSST)
- La lettre de mission du Référé SST

Journée 2 — La connaissance et le développement de la prévention des risques professionnels

②

- Définition, enjeux et valeurs de la prévention ; acteurs internes et externes de la prévention
- Les coûts (directs / indirects) et la rentabilité de la prévention
- Définitions et procédures de reconnaissance des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles
- L'importance des AT/MP (statistiques)

Journée 3 — Prévention des risques professionnels : de l'évaluation du danger à l'exercice du droit d'alerte

③

- Différences et efficacités entre la Prévention et la Protection (EPI/EPC)
- Différences entre les notions de Danger et de Risque
- Les étapes de la démarche globale d'évaluation des risques professionnels
- Danger Grave Imminent (DGI), droit de retrait et devoir d'alerte

Journée 4 — Les missions du RSST : de l'accueil au diagnostic SST de l'établissement

④

- Mise en place de l'accueil des nouveaux salariés (tutorat et livret d'accueil)
- Élaboration des plans de prévention et de coactivité, affichages obligatoires
- Le Registre d'Accidents Bénins
- L'appréciation de la situation SST de l'établissement

Journée 5 — Les missions du RSST : suivi, contrôle et analyse

5

- Mise en place d'une procédure IQP de vérification des machines
- La signalisation Santé et Sécurité au Travail
- Les documents de communication interne et d'information (FRI, FDS...)
- Analyse des accidents du travail et des presque-accidents (méthode de l'arbre des causes), en lien avec le suivi du Registre d'Accidents Bénins
- Le suivi des vérifications périodiques obligatoires (VGP) des équipements de travail : levage, électricité, incendie...

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- ✓ Mener à bien ses missions de salarié·e compétent·e dans les activités de protection et de prévention des risques professionnels, afin d'assister et de conseiller le responsable de l'établissement dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail

FORMATRICE

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) — Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarches — inductives et déductives. **Méthodes** — expositive, interrogative, active, co-développement, intelligence collective, jeux d'application, méta-plan. **Techniques** — exposé interactif, mise en situation en petits groupes et en grand groupe.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- ✓ Feuilles de présence ou signature dématérialisée via visio-formation
- ✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
- ✓ Auto-évaluation post-formation (le jour de la formation)
- ✓ Questions orales ou écrites (QCM ou autre)
- ✓ Enquête de satisfaction et enquête à froid à trois mois après la fin de stage
- ✓ Enquête de satisfaction commanditaire
- ✓ Certificat de réalisation de l'action de formation

Formation nouvellement intégrée au catalogue

N'ayant pas encore été dispensée, aucun taux de satisfaction, d'abandon ou de recommandation n'est disponible à ce jour. Ces indicateurs seront publiés à l'issue des premières sessions.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- ✓ Espace extranet personnalisé pour la mise à disposition des documents administratifs et des ressources
- ✓ Exposés théoriques et pédagogie active / découverte
- ✓ Jeux de rôles à partir des problématiques des participants
- ✓ Kahoot, jeux à thèmes adaptés aux sujets et concepts de la formation
- ✓ Mise à disposition d'un livret pédagogique pour les prises de notes et le suivi du programme

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap peuvent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande. Dans ce cas, la référente handicap, Catherine BERNATET, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou prendra contact avec vous. L'inscription à la formation sera effective après réception des éléments suivants :

- La convention de formation dûment signée
- L'étude des situations de handicaps déclarés

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

☎ 06 07 73 03 03

✉ bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026

RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET HARCÈLEMENT — LA POSTURE MANAGÉRIALE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Le manager occupe une position clé face aux risques psychosociaux : sa proximité quotidienne avec son équipe en fait le mieux placé pour repérer les alertes et accueillir les salariés en difficulté, avant que les situations ne s'aggravent. Cette position est une véritable opportunité d'agir tôt et efficacement à condition d'avoir les bons réflexes, car des pratiques mal ajustées peuvent, à l'inverse, fragiliser une équipe. Cette formation donne au manager les clés d'une posture de prévention active (repérer, réagir, orienter) pour transformer sa proximité de terrain en véritable atout, au service de son équipe comme de son organisation.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
14h — 2 jours	Présentiel chez le client	4 à 12 stagiaires	Dès 750 € / jour

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre le rôle et la responsabilité spécifiques du manager face aux RPS et au harcèlement
- ✓ Identifier les pratiques managériales à risque et les remplacer par des pratiques protectrices
- ✓ Repérer les signaux faibles au sein de son équipe et réagir de manière appropriée
- ✓ Savoir conduire un entretien avec un salarié en difficulté ou signalant une situation de harcèlement
- ✓ Connaître le cadre légal et les responsabilités engagées en tant que représentant de l'employeur
- ✓ Mobiliser les acteurs et dispositifs internes (RH, CSE, médecine du travail, référents)

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.

Délai d'accès

Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.

Modalités d'inscription

Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatec@gmail.com).

Public visé

Managers et encadrants d'associations ou d'entreprises, en poste ou futurs managers. Tarif sur mesure ou hors secteur social de la grande précarité : nous consulter.

Prérequis

Être manager en poste ou futur manager.

PROGRAMME DU DEROULE DE LA FORMATION

Journée 1 — Le manager face aux risques psychosociaux

1

- Définitions et typologie des RPS ; distinguer les facteurs organisationnels et les pratiques managériales à risque
- Pratiques managériales protectrices et pratiques délétères : charge de travail, reconnaissance, autonomie, soutien social
- Repérer les signaux faibles chez les membres de son équipe
- Cadre légal : responsabilité du manager en tant que représentant de l'employeur, DUERP, rôle des acteurs (CSE, médecine du travail, RH)

Journée 2 — Prévenir et gérer le harcèlement moral et les agissements sexistes en équipe

2

- Définitions juridiques : harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissement sexiste
- Distinguer harcèlement, conflit et exigence managériale légitime
- Conduire un entretien avec un salarié en difficulté ou qui signale une situation
- Circuits de signalement, remontée d'alerte et protection du salarié signalant
- Atelier : mises en situation d'entretiens managériaux face à des cas de RPS ou de harcèlement
- Construire, au sein de son équipe, une culture de vigilance et de confiance

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- ✓ Adapter sa posture managériale pour prévenir l'apparition de RPS au sein de son équipe
- ✓ Identifier une situation de harcèlement moral ou d'agissement sexiste et y réagir
- ✓ Conduire un entretien avec un salarié en difficulté dans un cadre sécurisant
- ✓ Mobiliser les bons acteurs et dispositifs internes en cas de signalement

FORMATRICE

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) — Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarches — inductives et déductives. **Méthodes** — expositive, interrogative, active, co-développement, intelligence collective, jeux d'application, métaplan. **Techniques** — exposé interactif, mise en situation en petits groupes et en grand groupe.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- ✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
- ✓ Ateliers en sous-groupes, en binômes, réflexions individuelles, partages en grand groupe
- ✓ Mise en situation, études de cas, théâtre d'impro
- ✓ Quiz de fin de formation
- ✓ Auto-évaluation en aval de la formation
- ✓ Enquête de satisfaction à chaud
- ✓ Enquête à froid (3 mois après la fin du stage)

94,5 %

Taux de satisfaction stagiaires — 1
session 2025

0 %

Taux d'abandon / interruption

100 %

Taux de recommandation client

Indicateurs calculés sur l'ensemble des sessions réalisées ; données actualisées annuellement.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- ✓ Espace extranet personnalisé pour la mise à disposition des documents administratifs et des ressources
- ✓ Exposés théoriques et pédagogie active / découverte
- ✓ Études de cas anonymisées et mises en situation d'entretiens managériaux
- ✓ Kahoot, jeux à thèmes adaptés aux sujets et concepts de la formation
- ✓ Quiz réglementaire sur le cadre légal du harcèlement et des agissements sexistes
- ✓ Grille d'auto-diagnostic des pratiques managériales à risque
- ✓ Mise à disposition d'un livret pédagogique pour les prises de notes et le suivi du programme

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap peuvent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande. Dans ce cas, la référente handicap, Catherine BERNATET, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou prendra contact avec vous.

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

☎ 06 07 73 03 03

✉ bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026

SENSIBILISATION AUX RPS, PREVENTION HARCELEMENT MORAL ET AGISSEMENTS SEXISTES

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Qu'est-ce qu'un risque psychosocial ? Une tension qui s'installe, une remarque qui blesse, un silence qui pèse... Le harcèlement moral, sexiste ou sexuel ne se résume pas à des actes spectaculaires : il naît souvent de comportements banalisés, de « blagues » qui dérapent, de rapports de force qui s'ignorent. Il en résulte, en entreprise, une dégradation du climat de travail et des risques juridiques bien réels pour l'employeur. Cette formation a pour objectif de permettre aux participants d'identifier leurs représentations initiales et les mécanismes des risques psychosociaux, de distinguer l'humour de la limite franchie à travers des cas concrets (vidéos, jurisprudence), et de connaître les relais internes et externes pour agir efficacement.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
7h – 1 jour	Présentiel chez le client	4 à 12 stagiaires	750 € / jour

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Identifier et comprendre les mécanismes des risques psychosociaux
- ✓ Repérer les facteurs de risques dans le contexte professionnel
- ✓ Connaître les obligations légales en la matière pour comprendre les sanctions encourues
- ✓ Promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu	Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.
Délai d'accès	Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.
Modalités d'inscription	Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatec@gmail.com).
Public visé	Toute personne souhaitant prévenir et gérer des conflits.
Prérequis	Aucun.

PROGRAMME DU DEROULE DE FORMATION

Journée 1 — Les risques psychosociaux (RPS)

①

Représentations initiales des risques psychosociaux

Qu'est-ce-qu'un risque psychosocial ?

Harcèlement moral, sexiste et sexuel Etude de cas : vidéo / jurisprudence / Blagues

Connaitre les relais internes et externes

Synthèse de l'atelier

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- ✓ Identifier les RPS, en particulier les situations de harcèlement moral, sexiste et sexuel, d'en comprendre les mécanismes, les repérer dans leur contexte professionnel et connaître les obligations légales en la matière.

FORMATRICE ET PRÉREQUIS

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) – Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarches — inductives et déductives. **Méthodes** — expositive, interrogative, active, co-développement, intelligence collective, jeux d'application, métaplan. **Techniques** — exposé interactif, mise en situation en petits groupes et en grand groupe.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- ✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
- ✓ Ateliers en sous-groupes, en binômes, réflexions individuelles, partages en grand groupe
- ✓ Mise en situation, études de cas, théâtre d'impro
- ✓ Quiz de fin de formation
- ✓ Auto-évaluation en aval de la formation

- ✓ Enquête de satisfaction à chaud
- ✓ Enquête à froid (3 mois après la fin du stage)

94,5 %

Taux de satisfaction stagiaires — 9
session 2025

0 %

Taux d'abandon / interruption

100 %

Taux de recommandation client

Indicateurs calculés sur l'ensemble des sessions réalisées ; données actualisées annuellement.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- ✓ Espace extranet personnalisé pour la mise à disposition des documents administratifs et des ressources
- ✓ Exposés théoriques et pédagogie active / découverte
- ✓ Jeux de rôles à partir des problématiques des participants
- ✓ Kahoot, jeux à thèmes adaptés aux sujets et concepts de la formation
- ✓ Mise à disposition d'un livret pédagogique pour les prises de notes et le suivi du programme

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap peuvent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande. Dans ce cas, la référente handicap, Catherine BERNATET, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou prendra contact avec vous.

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

☎ 06 07 73 03 03

✉ bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026